

## Chabeuil centre

**En cas de garde alternée, veuillez s'il vous plaît procéder à deux inscriptions distinctes :  
(une inscription par parent+ fournir une photocopie du jugement) :**

Semaine paire    Semaine impaire

### Représentant légal 1 ou organisme :

Nom et prénom : .....  
Adresse complète : .....  
Téléphone : ..... @ : .....

### Représentant légal 2 :

Nom et prénom : .....  
Adresse complète (si différentes) : .....  
Téléphone : ..... @ : .....

### Les conditions de paiements

Souhaitez-vous le prélèvement automatique :    oui\*    non  
(si oui, merci de nous fournir un RIB uniquement pour les nouvelles familles\*)

Quotient Familial (justificatif à fournir pour les nouvelles familles si < à 1000 €) : .....

Rappel :

- Toutes modifications d'inscriptions doivent être effectuées directement sur le portail famille. Elles doivent être effectuées maximum 7 jours avant l'événement, directement sur le portail famille.
- Toute prestation non décommandée dans les délais est due.
- Les parents plusieurs fois retardataires dans les paiements s'exposent au refus d'inscription de leurs enfants.

Le secrétariat périscolaire est à la disposition des familles ne disposant pas d'accès internet ou pour les demandes exceptionnelles ne pouvant plus être acceptées en ligne en raison du délai dépassé, merci de bien vouloir contacter le service au 06.87.48.48.04.

Date :

Nom et prénom des représentants légaux :

\* Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la ville de Chabeuil. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exercez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, la ville de Chabeuil met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous ne souhaitez plus recevoir les sollicitations de la ville vous avez la faculté de l'indiquer par mail : [secretaire@mairie-chabeuil.fr](mailto:secretariat@mairie-chabeuil.fr). Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou le délégué à la protection des données de la ville de Chabeuil à l'adresse suivante [rgrp@inforoutes.fr](mailto:rgrp@inforoutes.fr).

# Inscriptions périscolaires cantine

## 1er enfant

Nom et prénom : ..... Classe.....

Inscription annuelle à partir du : .....

LUNDI  MARDI  JEUDI  VENDREDI

ou

Inscription occasionnelle (elle doit être réalisée directement sur le portail famille.).

### Régime alimentaire :

Repas sans restriction  Repas sans viande  Repas sans porc  PAI alimentaire\*

\*Si vous avez coché PAI alimentaire, merci d'établir un Projet d'accueil individualisé auprès du directeur de l'école dès la rentrée de septembre 2026.

## 2ème enfant

Nom et prénom : ..... Classe.....

Inscription annuelle à partir du : .....

LUNDI  MARDI  JEUDI  VENDREDI

ou

Inscription occasionnelle (elle doit être réalisée directement sur le portail famille.).

### Régime alimentaire :

Repas sans restriction  Repas sans viande  Repas sans porc  PAI alimentaire\*

\*Si vous avez coché PAI alimentaire, merci d'établir un Projet d'accueil individualisé auprès du directeur de l'école dès la rentrée de septembre 2026.

## 3ème enfant

Nom et prénom : ..... Classe.....

Inscription annuelle à partir du : .....

LUNDI  MARDI  JEUDI  VENDREDI

ou

Inscription occasionnelle (elle doit être réalisée directement sur le portail famille.).

### Régime alimentaire :

Repas sans restriction  Repas sans viande  Repas sans porc  PAI alimentaire\*

\*Si vous avez coché PAI alimentaire, merci d'établir un Projet d'accueil individualisé auprès du directeur de l'école dès la rentrée de septembre 2026.

